

Les candidats devront adresser en recommandé avec AR leur dossier à l'INSP, DDTCE, pôle concours et cycles préparatoires, 1 rue Sainte Marguerite - 67080 Strasbourg Cedex.

Date limite : 28 avril 2023 (cachet de la poste faisant foi).

Partie à remplir par le candidat

**DOSSIER DE CANDIDATURE AU CONCOURS EXTERNE D'ENTRÉE
À L'INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC DE 2023**

Je soussigné(e) M. Mme (1)

NOM DE FAMILLE : (2)(3)

NOM D'USAGE : (3)

Prénoms : (3)

Date de naissance : / /

À (commune) :

Département : Pays :

Adresse : (4)

Code postal : Ville :

Pays de résidence :

Téléphone fixe : Tél. portable :

Adresse électronique personnelle :

sollicite l'autorisation de me présenter au concours externe d'entrée à l'INSP et demande de façon intangible à subir les épreuves d'admissibilité au centre de (1) :

PARIS

STRASBOURG

BORDEAUX

FORT-DE-FRANCE

GRENOBLE

ST DENIS DE LA REUNION

MARSEILLE

NOUMEA → si vous optez pour ce centre, vous serez mis en loge la veille de chaque épreuve à partir de 20h, heure locale.

RENNES

Nationalité (1) :

Française : OUI NON En cours de naturalisation

En cas de naturalisation, indiquez la date de publication du décret prononçant celle-ci au *Journal officiel*

ou fournir la photocopie de la carte nationale d'identité.

Autre nationalité :

Partie à remplir par le candidat

Situation de famille (1) :

Célibataire
 Marié(e)
 Veuf(ve)
 Divorcé(e)
 Concubinage
 Pacs
 Séparé(e)

Situation au regard du service national (1) :

Journée d'appel à la défense
 Non appelé
 Sursitaire
 Dispensé
 Exempté
 Réformé

Service accompli :

}	<input type="checkbox"/> Service national actif
	<input type="checkbox"/> Coopération
	<input type="checkbox"/> Aide technique
	<input type="checkbox"/> Engagé
	<input type="checkbox"/> Objecteur de conscience

 du au

Volontariat civil :
 OUI
 NON
 du au

Autre :

Candidat handicapé demandant un aménagement d'épreuves (1) :
 OUI*
 NON

Si oui, type(s) d'aménagement(s) demandé(s) :

* Les candidats handicapés souhaitant bénéficier d'aménagement(s) particulier(s) doivent transmettre, par courrier **au plus tard le 15 mai 2023 à l'INSP**, DDTCE, pôle concours et cycles préparatoires, un certificat médical délivré par un médecin agréé de l'administration précisant la nature de cet(ces) aménagement(s). Ce certificat médical doit être établi sur le modèle téléchargeable sur le site internet www.insp.gouv.fr (rubrique concours). Parallèlement, Mme Sigrid Hayet (sigrid.hayet@insp.gouv.fr) devra être informée de votre demande **d'aménagement(s)** avant la clôture des inscriptions.

Études supérieures :

Lieu d'obtention du diplôme	Établissement de délivrance	Discipline (a)	Nature du diplôme (b)
Année	Section (c)	Mention	

Lieu d'obtention du diplôme	Établissement de délivrance	Discipline (a)	Nature du diplôme (b)
Année	Section (c)	Mention	

Lieu d'obtention du diplôme	Établissement de délivrance	Discipline (a)	Nature du diplôme (b)
Année	Section (c)	Mention	

(a) Droit, économie, sciences, lettres, médecine. (b) Licence, master, DEA, diplôme de grandes école (c) Exemple, pour les IEP : service public, économie et finances...

Avez-vous suivi une préparation au concours d'entrée à l'ÉNA ou à l'INSP (1) ?

Par correspondance :
 OUI
 NON

A quelle période :
 du au

Dans un centre de préparation OUI
 NON
 Si oui lequel :

A quelle période :
 du au

Avez-vous bénéficié d'une :
 Aide financière
 Bourse de mérite
 Bourse de service public
 Aucune

Partie à remplir par le candidat

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR [à dater et signer par le candidat]

Je soussigné(e)

déclare sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts et me déclare averti(e) que :

- **mon nom devra obligatoirement être publié en cas d'admissibilité et d'éventuelle admission,**
- toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice de mon éventuelle admission,
- la vérification des conditions requises pour concourir sera effectuée entre le 18 octobre et le 1er décembre 2023 pour les seuls candidats admissibles. Durant cette période, ceux d'entre eux dont la candidature **n'est** pas recevable en seront informés individuellement.

À

, le

Signature

(précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

PIÈCES DEVANT OBLIGATOIREMENT ÊTRE JOINTES À LA PRÉSENTE DEMANDE

- A) La copie de votre carte nationale d'identité (recto-verso) ou de votre passeport.
- B) La photocopie de votre (vos) diplôme(s) : le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme national sanctionnant au moins trois années d'études supérieures ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 6.

NB : Si votre participation aux épreuves est conditionnée par l'obtention d'un diplôme dont le résultat sera connu après la date de clôture des inscriptions, la production de la copie de ce diplôme devra intervenir impérativement avant le 18 octobre 2023.

- C) Deux enveloppes autocollantes libellées à vos nom et adresse (format 16 x 23 cm) et affranchies au tarif "lettre jusqu'à 100 grammes".
- D) Le cas échéant, un certificat médical délivré par un médecin agréé de l'administration sollicitant un aménagement d'épreuves au titre d'un handicap. Ce certificat doit être établi sur le modèle téléchargeable sur le site internet www.insp.gouv.fr (rubrique concours) et adressé par courrier à l'INSP, DDTCE, pôle concours et cycles préparatoires, au plus tard le 15 mai 2023. Parallèlement, merci d'en informer dès votre inscription, par courriel, Mme Sigrid Hayet (sigrid.hayet@insp.gouv.fr).

Les candidats ayant fait antérieurement acte de candidature à un concours d'entrée à l'ENA/INSP sont tenus de fournir un **nouveau dossier d'inscription complet**.

Le centre **d'examen** dans lequel vous choisissez de composer vous engage. Aucune modification ne sera possible après la clôture des inscriptions.

- (1) Cocher la case appropriée.
- (2) En vertu de la circulaire du 21 février 2012, le nom de jeune fille et le nom patronymique sont remplacés par le nom de famille.
- (3) En capitales d'imprimerie ; aligner à gauche (indiquer les accents).
- (4) Tout changement d'adresse intervenu après l'envoi de la présente demande doit être signalé par courriel à l' INSP : concours@insp.gouv.fr.